

Parc naturel régional Corbières * Fenouillèdes

La voiture partagée fait le plein d'usagers

Villerouge-Termenès - 11



Une idée citoyenne, un élan municipal

Le soleil s'est invité à Villerouge-Termenès à la faveur d'un projet d'ombrière photovoltaïque inauguré en 2017. Installée en entrée de village et permettant d'abriter 15 véhicules, elle produit depuis de l'électricité pour l'ancienne cave coopérative qui abrite une boutique paysanne, une cave bio et un entrepôt communal. « On avait en même temps adhéré au projet du Syaden d'installer une borne de recharge pour les véhicules électriques, raconte Philippe Brulé, l'ancien maire. Et c'est à ce moment là que l'idée a germé dans l'esprit de quelques habitants : acheter ensemble une voiture électrique et la mettre à recharger sur cette borne. » À l'origine de l'idée, Jean-Robert Croquet explique : « J'ai un vieux Kangoo qui est un peu « bugné » de partout. Ce n'est pas un véhicule convenable pour la ville. On s'est alors posé la question d'acheter un véhicule à 4 ou 5 familles pour aller faire les courses, et j'en ai parlé à Philippe. »

Attrapant l'idée au vol, Philippe Brulé crée une commission extra-municipale afin d'évaluer les besoins de mobilité au sein de la commune de 150 habitants, et voit l'intérêt d'investir dans le projet : « C'est un besoin assez courant parce que nous n'avons pas de transport en commun dignes de ce nom dans les Hautes-Corbières, explique-t-il. Avec la commission extra-municipale, nous avons discuté des règles que l'on allait fixer, nous avons fait des simulations de tarifs. » Pour la recherche de financements, la commune a pu compter sur le Groupe d'Action Local (GAL) de l'Est Audois pour monter un dossier de demande de fonds européens. « Cela s'est fait rapidement : 3 mois plus tard, on avait le véhicule garé à Villerouge ! se félicite l'ancien maire. Ça s'est fait en un temps record parce qu'on a une secrétaire de mairie très performante et qu'on avait le mors aux dents. »



Budget de l'opération

RENAULT ZOÉ :

28 713 € d'investissements (2018)

64 % de fonds européen FEADER,

14 % de la Région, **22 %** de la commune

17 643 € de fonctionnement sur 3 ans

64 % de fonds européen FEADER,

16 % du Département, **20 %** de la commune

PEUGEOT RIFTER :

33 900 € d'investissements (2022)

50 % de fonds FEADER, **12 %** de la Région,

18 % du Département **20 %** de la commune

Zoé, victime de son succès

Les réservations de la voiture partagée ont démarré pied au plancher. « La Renault Zoé est victime de son succès, témoigne Michel Ponçot, le maire actuel. Nous avons tablé sur 5 demi-journées de réservation par semaine, et nous avons largement dépassé les 7. »

Et pour cause : le système est extrêmement intéressant économiquement. Une fois abonnés à l'année pour 25 euros par famille, les habitants ne réglent que la réservation, quel que soit le nombre de kilomètres parcourus. « On paye 8 euro par demi-journée ou 16 par journée, explique Jean-Robert Croquet, qui assure utiliser le véhicule au moins une fois par semaine. C'est un véhicule parfaitement adapté vu notre position géographique. Je suis déjà allé à Toulouse dans la journée, pour recharger le véhicule là-bas et revenir. Mais le plus souvent je vais à Lézignan pour des courses, la pharmacie, les rendez-vous médicaux... Ça permet de faire les courses tranquillement et de revenir dans la matinée. Il y a des gens qui n'ont pas de voiture et qui ne se servent que de celle-là. »

Le maire et les agents municipaux se servent également du véhicule pour leurs missions au service de la commune.

Je suis **acteur** de la mobilité !

Les clés de réussite du projet



Partir des besoins des habitants : « On ne peut pas dire in abstracto » ce serait intéressant que les gens aient des véhicules à disposition, explique Philippe Brulé. Ce qui est indispensable avant de penser à monter un projet de cette nature, c'est de s'assurer que ça corresponde à une vraie demande. Nous avons d'abord mis en place une **commission extra-municipale** pour vérifier que la demande existait. C'est le b.a.-ba. »

Un cofinancement bien ficelé, mêlant l'Europe, la Région et le Département, ne laissant que 20 % de l'investissement à charge pour la commune. « On sait aller chercher des financements, on va toujours à la pêche, raconte Philippe Brulé, qui concède toutefois : Sans le **GAL de l'Est Audois**, une petite commune comme Villeroque n'a pas les moyens techniques de monter un projet avec l'Europe. Le GAL a joué pleinement son rôle. »

Impliquer les habitants dans la gestion : Outre la commission extra-municipale qui se réunit régulièrement, **deux bénévoles référents** sont chargés d'aider les nouveaux adhérents à se familiariser avec le processus de réservation et la conduite du véhicule automatique.



© Mairie de Villeroque-Termenaïs

Les obstacles à surmonter

Éviter que quelques familles ne monopolisent le véhicule : Plutôt que la limitation du nombre de locations par famille, qui avait été évoquée en commission, les habitants et la municipalité ont choisi d'acheter un deuxième véhicule, un Peugeot Rifter avec un grand volume intérieur.

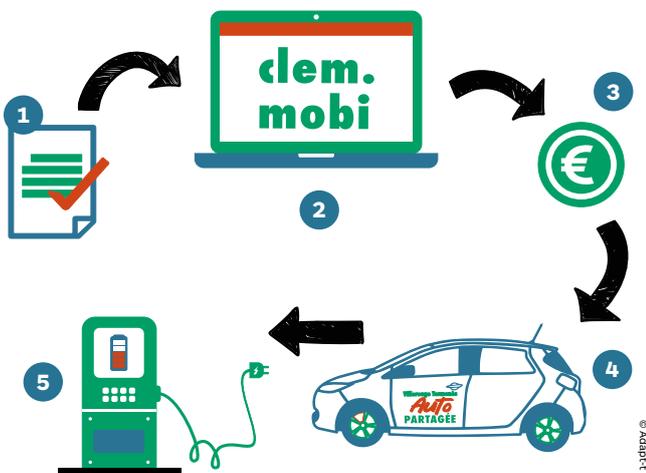
Bien évaluer le travail en plus pour les employés ou l'équipe municipale : « Le véhicule est entretenu par les services communaux, explique Michel Ponçot, qui reconnaît que la charge de travail supplémentaire est importante. Même si ce n'est pas l'entretien d'un véhicule thermique. »

Éviter que le véhicule ne se détériore : après un premier accroc, l'état du véhicule s'était dangereusement dégradé, la négligence des uns entraînant celle des autres. « Quand on a réunie la commission, il a été demandé que le véhicule soit remis entièrement au propre pour repartir sur de bonnes bases, raconte Philippe Brulé. On sait que si le véhicule n'est pas nettoyé une fois par semaine, il sera moins respecté et il va se dégrader. »

Encourager le covoiturage malgré les résistances : « Pour l'instant ce n'est pas une réussite, concède Jean-Robert Croquet. Même si nous avons réussi quelques fois à aller au spectacle à plusieurs, dans l'ensemble on ne se sert qu'individuellement du véhicule. Il y a un frein numérique, car on ne peut pas annoncer nos trajets à l'avance aux autres utilisateurs. Mais c'est avant tout culturel, nous n'avons pas le réflexe. Pour moi ça reste un objectif, on peut largement progresser. »

Parcours usager

- Inscription :** Adhésion à l'année : 25 euros par foyer, à régler à la mairie qui fournit un code d'invitation à entrer sur le site clem.mobi
- Réservation sur le site clem.mobi :** Deux créneaux : 5h-13h et 13h30-2h.
- Règlement par carte bancaire sur le site :** Pour la Zoé : 8 euros la demi-journée, 16 euros la journée. Pour le Rifter : 10 euros la demi-journée, 20 euros la journée. Franchise de 900 euros.
- Récupération du véhicule** à la borne de recharge avec le code fourni lors de la réservation. Vérifier l'état du véhicule avant le démarrage. Prendre en photo tout accroc.
- Pas besoin de faire le plein !** Ramener le véhicule à la borne de recharge avant 2h du matin, avec le code fourni lors de la réservation.



© Adapt-t



Les communes et intercommunalités du territoire

+ d'infos sur le projet, contactez le Parc Naturel Régional :

Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes, 2 rue de la Cave coopérative - 11350 TUCHAN
04 68 33 99 80 - contact@corbieres-fenouilledes.fr - parc.corbieres-fenouilledes.fr